République Démocratique et Populaire

Ministère des études supérieures

et de la recherche scientifique

Université Mohamed Lamine DEBAGHINE- Sétif 2

Facultés des Lettres et des Langues

Département de Français

Matière : Didactique du texte littéraire

Spécialité : Littérature et Approches Interdisciplinaires

Niveau : M2

Responsable de la matière : Dre KAÏM Nora

**Chapitre 02**

**Didactique de l’écrit / didactique du texte littéraire**

1. La didactique de l’écrit :

Longtemps perçue comme la reproduction de l’oral, la production écrite s’est retrouvée en deuxième place par rapport à la langue parlée. Ainsi, les recherches sur la production écrite se sont distinguées en trois phases :

1. Avec la première, un écrit est traité en tant qu’objet produit et qu’il est possible d’observer et d’analyser.
2. Avec la deuxième, l’intérêt est fixé sur le processus de production sans prendre en charge des théories du produit.
3. Avec la troisième, l’intérêt est de construire des interactions entre le produit écrit et le processus de production.

Avec les théories du texte mises en œuvre par les linguistes, on s’est centré sur l’étude de « l’usage ordinaire de l’écrit plus proche de l’oral » (C.oriol-boyer 1990), cette centration faite au produit anéantissait toute possibilité de faire une analyse du texte entant que résultat d’un processus de production. Et de leur côté les littéraires œuvraient pour une vision techniciste de la littérature poursuivant ainsi les travaux des structuralistes avec qui le texte est clôturé sur lui-même. « En cette division du travail bien classique, tout se passe comme si, tacitement, les territoires s’étaient partagés : aux linguistes la science du langage populaire, aux littéraires le flou artistique, langage de l’élite. »[[1]](#footnote-2)

 L’intérêt porté récemment au processus de production est exprimé dans des recherches en psychologie cognitive, de la pragmatique et celle de la critique génétique. Jean-Louis LEBRAVE cité par ORIOL-BOYER le montre en affirmant qu’ « il est frappant de voir à quel point l’intérêt pour les processus de production est récent. La remarque en revient comme un leitmotiv dans tous les travaux sur l’écriture (…) et il faut attendre les années 80 pour voir paraître aux Etats-Unis une série d’ouvrages consacrés aux problèmes de la production écrite. »[[2]](#footnote-3)

Ainsi, avec la psychologie cognitive une mise au point des protocoles d’observation des écrivants au moment de l’acte d’écrire voit le jour ce qui a préparé : «un cadre facile à manier, une identification des opérations qui font difficulté, l’importance de la planification et surtout le rôle fondamental de la révision et de la réécriture. »[[3]](#footnote-4). La nouvelle critique génétique pour sa part étudiait les manuscrits d’écrivains et des brouillons d’apprenants. Jointe aux travaux des psychologues, la critique génétique assure la perspective d’étudier le lien intrinsèque de l’écrivant/lecteur « dans une théorie non plus du produit mais de la démarche pour y parvenir. »[[4]](#footnote-5)

Du côté des recherches en pragmatique, avec KERBAT-ORECCHIONI, l’énonciation a permis aux recherches sur le texte de ne pas s’attarder à l’étude du produit et va une théorie du texte. « Bien qu’elle ne soient plus construites à partir de l’oral, les recherches sur l’énonciation ouvrent une ère nouvelle qui permet d’inscrire la pratique scripturale dans la complexité du rapport produit-processus. »[[5]](#footnote-6)

C’est une discipline qui s’intéresse à l’enseignement-apprentissage de la production écrite. Elle vise à comprendre les processus cognitifs « L’idée générale de la psychologie cognitive c’est que le potentiel de chacun est bien supérieur à la part exploitée. Il s’agit donc d’aider l’apprenant à découvrir ce potentiel et les moyens de l’utiliser.»[[6]](#footnote-7). Et afin d’arriver à une exploitation réelle de son potentiel l’apprenant doit « prendre conscience des opérations mentales en jeu, des stratégies qu’il met en œuvre et de celles qu’il pourrait mettre en profit. »[[7]](#footnote-8)

Elle s’intéresse aussi aux processus linguistiques d’autant plus que l’acte d’écrire est tellement complexe qu’il est « à la fois intellectuelle et linguistique, qui implique des habiletés de réflexions et des habiletés langagières »[[8]](#footnote-9)

En outre la didactique de l’écrit s’occupe aussi des processus sociaux évidemment en classe de FLE il est nécessaire de créer « des environnements flexibles qui présentent des informations selon différents points de vue et pour répondre aux différents besoins des apprenants*.* »[[9]](#footnote-10) Tous ces processus s’interagissent et s’impliquent dans la pratique de l’écriture, et c’est dans cette perspective que la didactique de l’écriture s’inscrit dans ses recherches dans l’objectif premier de développer des méthodes et des outils pour enseigner efficacement cette compétence.

La didactique de l’écrit se penche notamment sur la manière dont les apprenants acquièrent les compétences nécessaires pour produire des textes cohérents, structurés et adaptés à leur contexte de communication. Elle explore également les différentes stratégies d’enseignement qui favorisent le développement des compétences en écriture, telles que la planification, la rédaction, la révision et la correction.

Cette discipline s’appuie sur les théories issues de la sociolinguistique, de la psycholinguistique et de la didactique des langues pour mieux comprendre les processus d’apprentissage de l’écriture, elle s’intéresse également aux pédagogiques innovantes visant à stimuler l’intérêt des apprenants pour l’écriture et à favoriser leur progression.

En somme, la didactique de l’écrit cherche à améliorer les pratiques d’enseignement de l’écriture en proposant des approches pédagogiques adaptées aux besoins et aux capacités des apprenants.

1. **La didactique du texte littéraire**

En classe de FLE quatre compétences sont sollicitées à savoir : parler, écouter, lire et écrire. Pour ce faire, le texte littéraire s’apprête le mieux à un emploi pratique et effectif des mécanismes de la langue car il est représentatif plutôt que référentiel, de ce fait il implique les apprenants et les engage à investir et à mettre en pratique leurs facultés cognitives. En classe de français langue étrangère, l’objectif final des apprentissages est de former des apprenants autonomes. L’intérêt de cette formation est que ces mêmes apprenants puissent communiquer avec cette langue aussi bien à l’écrit qu’à l’oral.

Ce n’est pas aussi facile que cela paraît s’il s’agit d’apprenants qui pour des raisons ou d’autres se sentent étrangers à la langue française ou plus encore l’évitent jusqu’au point de craindre de s’en approcher. Dans de telles circonstances, je m’interroge sur la possibilité d’exploiter le texte littéraire dans l’enseignement/apprentissage du FLE, sans pour autant augmenter leur stress et leur panique. Pour aller au bout de cette réflexion, nous pouvons interpeller les questions suivantes :

1)- Est-on en mesure de réconcilier ces apprenants avec la langue française par l’intégration du texte littéraire en classe ?

 2)- Le texte littéraire aurait-il une place dans la classe de FLE et dans les pratiques pédagogiques de l’enseignant de français ?

Pour répondre à ces questions, nous ferons une revue de littérature, partant des caractéristiques du texte littéraire jusqu’aux multiples possibilités de sa didactisation. C’est ainsi que par son caractère imaginaire, son aspect attractif et le plaisir qu’il procure en lecture et tant de possibilités d’écriture, le texte littéraire s’apprête à recevoir cet apprenant pour le faire entrer dans le monde de la lecture et de l’écriture. Utilisés comme outils de production de textes et un lieu de ressourcement, les textes littéraires renforcent les interactions entre l’apprenant/lecteur et le texte aussi bien en lecture qu’en écriture.

*«  Le texte littéraire s’il est exploité méthodiquement et judicieusement, loin des considérations autres que celles de placer l’apprenant en situation qui lui offre l’occasion d’étaler ses savoirs, savoir-faire dans le dessein de produire dans une démarche créative, ne peut que renforcer les acquis et lui permettre d’apprendre à lire et à écrire dans un cadre culturel et artistique agréable. »[[10]](#footnote-11)*

Le texte littéraire est produit par des fragments, des substitutions, par des opérations d’écriture et de réécriture. Dans un écrit littéraire la rature est un élément de progression et d’épanouissement car « la rature est la condition même de la littérature. »[[11]](#footnote-12). Pratiquer l’écrit en français avec le texte littéraire, permet à cet apprenant étranger à la langue, d’apprendre en premier lieu qu’un écrit n’est jamais fini et qu’il est ouvert à toutes les possibilités d’écriture. Ainsi tout blocage et toute panique s’évaporent dès le premier pas engagé pour approcher ce texte dit littéraire.

En second lieu cette pratique renforce l’implication de cet apprenant dans le processus du lire/écrire et dans l’acte de relecture/réécriture. Dans le fond, pratiquer la lecture d’un texte littéraire tend à écrire et à réécrire d’autres textes littéraires et le circuit de la créativité se lance et ne s’arrête plus tant que ces deux opérations sont animées par des textes d’appui littéraires « En somme, toute lecture est création. Elle est interprétation, en quelque sorte réécriture de l’œuvre. »[[12]](#footnote-13)

La première leçon donnée par le texte littéraire est qu’un texte se monte peu à peu, en effet, l’apprenant passe par écrire des fragments de mots, puis d’expressions, puis des phrases. Pour une fois, il est rassuré du moment qu’un texte ne peut être tel qu’on projette qu’il soit qu’après des écrits perpétuels, des ratures considérables et des réécritures infinies.

Cette réalité du texte littéraire, si l’apprenant en saisi le sens, réalise que si ce beau chef-d’œuvre qu’on appelle « le texte littéraire » est passé par des ratures, des réécritures et des relectures, cela dit, lui aussi (l’apprenant) peut écrire tout en raturant, réécrivant et en relisant pourquoi pas lui ?

Avec le texte littéraire, l’apprenant se met en mouvement en lecture et en écriture et il réalise que le sens du texte ne se donne pas il est en cavale et que c’est à lui en tant que lecteur d’en saisir les sens sachant que « le sens ne préexiste donc pas, il se construit dans le mouvement de la lecture. »[[13]](#footnote-14).

Surfer en lecture dans les textes littéraires permet à cet apprenant/lecteur de prendre conscience de l’immensité des cieux qui s’ouvrent à lui, des pistes sans limites, s’offrent à lui, où l’imaginaire est un canoë et où la liberté et le plaisir du lire sont les rames. « Lieu de croisement des langues et cultures, l’espace littéraire est également un espace de plaisir et de liberté qui invite à l’épanchement de l’affectivité, de la sensibilité, et au déploiement de l’imaginaire. »[[14]](#footnote-15)

Pratiquer l’écrit en classe de français par l’exploitation du texte littéraire fait secouer l’imaginaire de cet apprenant et le rend créatif. Il reconnaît ainsi les possibilités multiples d’écriture et de réécriture qui se donnent à lui. Le texte littéraire dans son essence est en perpétuel mouvement et se réinvente à chaque lecture et à chaque relecture, cet état de fait rend ce support textuel plus approprié à l’enseignement/apprentissage du FLE « C’est dans le texte littéraire même, y compris et surtout avec des élèves en difficultés, que la langue se conquiert réellement. »[[15]](#footnote-16)

De toute évidence, l’intégration du texte littéraire en classe de FLE, l’exploitation de ce texte et la familiarisation que les apprenants se font du texte littéraire en lecture et en écriture se présentent comme étant un grand pas vers une réelle pratique du français et une réelle appropriation de ces mécanismes langagiers. L’apprenant/scripteur se retrouve créateur de son texte, il est l’inventeur des séquences et des images, le réalisateur et le metteur en scène. « il [le texte littéraire] peut être un outil approprié pour favoriser la lecture, l’écriture et les

échanges d’idées en langue étrangère, tout en permettant d’intégrer aussi bien des éléments culturels que des aspects linguistiques et esthétiques dans la classe de langue. »[[16]](#footnote-17)

En effet, pour des apprenants qui n’arrivent pas à s’appliquer en français aussi bien à l’oral qu’à l’écrit malgré des années de scolarisation et des années de pratique de FLE en classe, l’intégration du texte littéraire en classe de français motive et incite les apprenants à s’appliquer en lecture et en écriture. Ainsi l’intrigue du conte anime en eux la volonté de

vouloir connaître l’autre, les récits les surprennent, les états d’âme des personnages des pièces de théâtre les attirent et les poèmes développent en eux de fortes émotions.

En somme, l’appropriation des textes littéraires dans des activités de lecture et d’écriture s’avère fructueuse et plus adaptée à cette situation de classe car « le texte littéraire constitue également un excellent support pour travailler les structures morphosyntaxiques et le lexique dans la classe de langue. »[[17]](#footnote-18)

Appréhender un texte littérature c’est appréhender en premier lieu l’écriture, c’est observer les fonctionnements multiples du système de la langue, c’est interroger le texte et l’apprivoiser pour l’exploiter dans des écrits personnels, c’est apprendre à devenir autonome et créateur de son propre texte.

Approcher un texte littéraire c’est aussi pratiquer la lecture du texte, c’est surtout mobiliser des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être de cet apprenant/lecteur notamment ceux du décodage et de la compréhension du langage du texte, c’est encore découvrir, analyser et identifier les éléments intrinsèques du texte littéraire, c’est d’autant plus donner sens au texte et lui rendre la vie « La lecture donne vie à un texte qui, sans elle, resterait lettre morte. »[[18]](#footnote-19)

Pratiquement ce qui rend l’exploitation du texte littéraire en classe de FLE un atout dans l’enseignement/apprentissage de cette langue est le fait d’arriver avec les apprenants à se confectionner leurs propres stratégies de lecture et d’écriture, à réinvestir leurs acquis de par la lecture et bien sûr en séquence d’écriture et à devenir autonome dans son accès au texte en lecture et dans son appropriation du langage littéraire en écriture.

S’adapter aux lectures plurielles à force de gambader dans les prairies et dans les champs colorés d’images, de culture et de connaissances des textes littéraires c’est être prêt à partager avec les autres (écrivains, apprenants, lecteurs) son expérience du lire et son appropriation de l’écriture, c’est être à la hauteur d’accepter la différence de l’autre (différence d’idées, de penser, de parler, de lire et d’écrire).

Partager cette expérience de la lecture d’un texte littéraire donne au monde cet apprenant/lecteur qui façonne, qui interprète et qui réécrit d’un texte lu plusieurs autres textes écrits et relus, cette expérience prépare cet apprenant/participant à se forger une nouvelle

personnalité qui va avec sa nouvelle identité. Celle d’un écrivant assurant son rôle de lire en perfectionnant son travail d’écrire car « le lecteur dispose de l’œuvre et lui offre un questionnement original. Chaque réception crée en quelque sorte une œuvre nouvelle. »[[19]](#footnote-20)

La passerelle s’établit avec la langue en classe de FLE, les représentations négatives envers l’exploitation du français en lecture et en écriture se dissipent et toutes frustrations

ressenties à l’idée d’approcher cette langue et d’en faire usage à l’oral ou à l’écrit apaisées, ce sont les atouts de l’intégration du texte littéraire en classe de français.

Le texte littéraire est tout à la fois : Un outil didactique, un moyen d’acquisition des apprentissages, un vecteur d’un savoir-faire culturel et un document authentique qui permet

d’un côté de faciliter l’intégration du lecteur dans le texte et d’un autre côté de garantir l’acquisition des compétences scripturales chez cet apprenant/scripteur.

Découvrir le mouvement du langage en lecture est un pas vers une réelle pratique de ces mêmes mécanismes langagiers en écriture car le texte littéraire rend compte du travail continuel et progressif qui se fait sur la langue. De ces manipulations langagières, un système de fonctionnement propre s’organise et une appropriation effective se réalise en classe de FLE.

S’intégrer dans le dynamisme textuel par la lecture des textes littéraires, se rendre compte du processus d’écriture qui régit au fond du texte et en faire usage personnel dans des productions écrites sont les objectifs de base du lire/écrire du texte littéraire« L’objectif pédagogique, n’étant pas de former des spécialistes de littérature, mais des lecteurs éclairés de textes produits dans la langue qu’ils sont en train de s’approprier »[[20]](#footnote-21)

Partager cette expérience du lire/écrire du texte littéraire avec les apprenants, permet aux enseignants de français de se réconcilier avec le fait d’exploiter ce type de document en classe. Longtemps considéré difficile d’accès et réservé à ‘des praticiens’ de la langue, cet état de fait les rend plus sensibles à cette exploitation vue qu’ils doutaient de son fonctionnement et de son efficacité en classe de FLE, surtout avec des apprenants ayant des difficultés à manipuler cette langue à l’oral et à l’écrit. C’est justement avec ces apprenants que le défi de lire et d’écrire en français est relevé.

En réalité, l’approche du texte littéraire en classe de FLE rend accessible le travail fait sur et avec la langue, étant un lieu où s’exerce des manipulations diverses sur la langue, le texte littéraire se présente comme étant un support textuel authentique qui favorise l’appropriation effective des stratégies de lecture et d’écriture. « Le texte peut alors se concevoir comme un objet fabriqué à partir de matériaux langagiers divers. »[[21]](#footnote-22)

Les apprenants aux quels on propose un support textuel littéraire en classe de FLE, ne sont pas censés être sans difficultés à manier cette langue à l’oral et à l’écrit. Au contraire,

c’est ce genre de public qui nous intéresse pour monter au clair l’apport du fait littéraire dans une appropriation réelle des mécanismes de la langue. C’est donc clair que le texte littéraire apporte plus aux apprenants qui expriment des difficultés dans la langue étrangère.

La lecture d’un texte littéraire permet un maniement de la langue cible, étant un lieu où la langue s’est travaillée et retravaillée incessamment, l’apprenant/lecteur se rend compte de l’infinité des possibilités d’écriture qu’il peut reconnaître et appréhender dans ses lectures et dans ses propres productions écrites. Devenir son propre lecteur au même temps son propre scripteur se révèle être une pratique courante dans le travail de lecture/écriture au sein d’un atelier.

Connu par sa dimension interactive, le texte littéraire favorise la reconstitution de son sens en lecture et engage la créativité de cet apprenant/lecteur/scripteur en écriture. En ce sens où l’atelier d’écriture favorise par son essence ce partage interactif, cela s’ajoute à l’exploitation du texte littéraire dans son enceinte pour dynamiser, et faire revivre en permanence cette pratique en classe de français.

*« Pour que la communication puisse s’établir entre le texte et le lecteur il faut que celui-ci puisse s’y introduire et intervenir. Prendre la place du scripteur et anticiper et modifier le texte d’auteur permet d’éviter les blocages tenant à cette représentation de la littérature et rétablit la circulation de la communication littéraire »[[22]](#footnote-23)*

Effectivement, pour dynamiser les séquences de lecture/écriture et celles de relecture/réécriture, l’exploitation des textes littéraires au sein des ateliers de lecture/écriture

s’avère opportun pour une pratique consciente et intelligente du travail de l’écriture en ateliers.

En effet, cet espace de lecture interactive et d’écriture créative portent les apprenants à négocier et à discuter avec leurs pairs des suggestions faites aux consignes de lecture (en lecture du texte d’appui) et aux consignes d’écriture (en production personnelle).

Donner des outils d’accès à la langue-culture et à la langue-littéraire est l’une des portes qui s’ouvre à l’apprenant/lecteur. Redonner confiance en ses capacités à lire un texte en FLE et à pénétrer dans les profondeurs du texte littéraire par le biais des consignes de lecture est l’un des objectifs assigné dans l’enseignement/apprentissage du FLE.

Accéder à l’autonomie de l’apprenant en lecture et en écriture et devenir créatif en relecture et en réécriture sont des finalités accessibles lors de l’exploitation du texte littéraire en classe de FLE. Cette réalité est le fruit de tant de travail avec des consignes de lecture et avec des consignes d’écriture. C’est également, un des apports de l’exploitation du texte littéraire en lecture et en écriture au sein d’un atelier d’écriture.

Accéder à l’écriture du texte littéraire et partager ces efforts avec des partenaires en ateliers représente le tout premier pas de cette didactique de l’écrit et qui se veut fondatrice d’une nouvelle approche en premier du travail de l’écriture en classe de FLE, en deuxième de l’exploitation du texte littéraire en classe de français et enfin de l’exploitation des ateliers d’écriture en séance de français. Effectivement, « Les textes littéraires, avec toute leur diversité, peuvent devenir un instrument important d’acquisition et de perfectionnement de la langue et peuvent rendre les plus grands services sur le plan pédagogique »[[23]](#footnote-24).

En effet, le texte littéraire par son aspect fictionnel, sa résistance et par son mystère, anime le goût de la découverte, nourrit l’imaginaire de cet apprenant /lecteur et lui fait acquérir les outils linguistiques nécessaires pour être bientôt ce futur apprenant/écrivant.

En somme, l’intégration de la lecture et puis de l’écriture de textes littéraires en classe de FLE favorise un accès paisible et harmonieux à des textes écrits en français et de là permettre à ces apprenants ayant un handicap à lire ou à écrire en français d’accéder aisément dans le texte, d’en faire un labo de recherche en lecture et un terrain d’expérimentations réelle

en écriture « Le texte littéraire peut donc jouer un rôle important dans l’enseignement du FLE, car l’étude de l’un donne souvent à connaître quelque chose du fonctionnement de l’autre. »[[24]](#footnote-25)

Apprendre à savourer le plaisir de lire des textes littéraires et à découvrir les jouissances de manipuler les mots, d’adopter de nouvelles manières d’assembler ces mêmes mots et d’oser écrire c’est la nouvelle réalité que l’apprenant en classe de FLE va partager et va accomplir lors de l’exploitation des textes littéraires en séance de français.

Ceci doit être la nouvelle version du cours de français et doit être aussi le nouveau look des apprenants en classe de FLE. Cette nouveauté revalorisera la séance d’apprentissage et réintègrera les apprenants dans leur quête de savoir, de savoir-faire et de savoir agir. Cette nouvelle conception du travail de l’écriture en classe de français aboutira à faire entrer les apprenants dans la culture de l’écriture en français et les aidera à s’améliorer tout en partageant cette joie de lire et d’écrire.

Ce changement qui touchera les partenaires dans l’enseignement/apprentissage du français est non seulement possible mais réelle. Car désormais la séance de français est une séance de partage, de découverte et d’aventure en lecture et en écriture du texte littéraire au sein d’un atelier d’écriture.

Et maintenant, lire et écrire des textes littéraires ne sont plus considérés comme des activités qui ne peuvent être réalisées que par des connaisseurs de langue et des Hommes de Lettre, ni des activités inaccessibles et impossible à le plus commun des personne qui veut vivre cette aventure à son niveau et avec ses ressources.

En somme, cette expérience du lire/écrire faite avec le texte littéraire au sein d’un atelier d’écriture rend compte d’un côté, de l’aspect dynamique quant à la manipulation d’un texte en réécriture - c’est ce qui se fait dans le texte littéraire - et d’un autre côté, cela révèle tant de capacités enfouis tout au fond de chacun des participants à cette écriture littéraire et inventive.

En effet, des capacités avant cette expérience non reconnues comme telles. Des capacités juste avant cette expérience étaient perçues comme des incorrections et des hors sujets et des hors thèmes. Des capacités qui ont vu le jour au sein de l’atelier d’écriture et qui se son développées avec la lecture et l’écriture du texte littéraire. Justement, cette réalité qui fait revivre les qualités de chacun et cette pratique qui relance le travail de l’un et de l’autre, c’est en cela que le travail de l’écriture du texte littéraire est crédible et prend de l’essor et gagne en confiance.

Bien sur, toute cette confiance et tous ces changements s’appliqueront en premier lieu sur les attitudes des apprenants au sujet de la langue française et de son utilisation à l’écrit. Dans un deuxième temps, c’est toute la séance de français qui se revêtira d’un aspect de partage et d’aisance en lecture et en écriture.

Et le charme de l’imaginaire et du fictionnel fait de l’effet sur toute l’équipe pédagogique (apprenant/écrivant et enseignant de français/animateur). Et le dynamisme de l’écriture du texte littéraire en ateliers donnera des élans à tout à chacun pour expérimenter les différentes possibilités de l’écriture que le texte littéraire offre à ses lecteurs/écrivants.

Et c’est l’art d’écrire comme l’art de lire des textes littéraire qui vont prendre place au sein de l’atelier d’écriture et en séance de français. C’est aussi l’art d’accepter l’autre dans sa différence qui va régner et c’est l’art d’écrire et de lire avec l’autre qui va s’instauré. Et c’est bien évidemment en acceptant ses propres différences et en acceptant de voir celles des autres dans les textes écrits ou dans les idées partagées, dans toute situation de partage et d’échange.

C’est ainsi que l’objectif premier de tout acte d’apprentissage s’installera avec l’échange interactif et l’acceptation mutuelle. Et le processus de lecture/écriture et de relecture/réécriture se développera pour devenir un état d’esprit et une monnaie d’échange.

**Références bibliographiques du chapitre 02 :**

AIALA Renata et DE MELLO Renato. «  le texte litteraire en classe de français langue etrangere (fle) ». 2015. In letras raras revista Vol. 6, Ano 4, Nº.1. pp 9-19. P 15.

1. ALBERT Marie-Claude et SOUCHON Marc.[**Les Textes littéraires en classe de langue**](https://www.amazon.fr/Textes-litt%C3%A9raires-classe-langue-ebook/dp/B016YIEQYW/ref%3Ddp_kinw_strp_1/260-5980523-8080519)**.** 2000.Paris. Edition Hachette. P 62.
2. BIARD Jacqueline et DENIS Frédérique, Didactique du texte littéraire. 1993. Paris, Edition Nathan. P8.

BORDAS Eric et all. L’analyse littéraire: notions et repères. Lassay-les châteaux 2005, Edition Armand Colin.

CUQ Jean-Pierre et GRUCA Isabelle. Cours de didactique de français langue étrangère et seconde. 2005. Grenoble. Edition Presses Universitaire de Grenoble (PUG).

DE LANDSHEERE, Gilbert, évaluation continue et examens, Précis de docimologie. 1984. Bruxelles. Editions LABOR. P239.

GRUCA Isabelle. Les enjeux de la littérature en didactique des langues-cultures : entre identité et altérité. 2010. La place de la littérature dans l’enseignement du FLE.

KAÏM Nora. “Les ateliers d’écriture: le passage de l’écrit collectif à l’écrit individuel”. 2018. Thèse de Doctorat. Université de Batna.

1. MEKHNACHE Mohamed. Le texte littéraire dans le projet didactique : lire pour mieux écrire.2010. In Synergies Algérie N°9. P 131.
2. METATHA Mohamed El Kamel. « *L’écriture et son apprentissage sous le prisme du ‘rapport à l’écrit’* ». 2010. In Synergie Algérie n° 11. P. 98

ORIOL-BOYER Claudette et all. Critique génétique et didactique de la réécriture : Travailler avec les brouillons d’écrivains. Toulouse décembre 2003. CRDP Midi-Pyrénées. P 11.

OTAMENDI Arzate Mariana et HERRERA Adelina Velázquez, *« Intégration du texte littéraire dans la classe de langue : une expérience pédagogique mise en œuvre en contexte universitaire mexicain* » 2012. In Synergies Mexique n° 2 pp. 41-55.

1. ORIOL-BOYER Claudette. « Ecrire en atelier 1 » 1984. In Textes en main. P 13

ORIOL-BOYER Claudette. « Pour une didactique du français langue et littérature étrangères. ». 1990. In revue "Le Français dans le monde" n°237, nov./décembre 1990.

. TARDIEU Claire. La didactique des langues en 4 mots-clés : communication, culture, méthodologie, évaluation. 2008. Paris. P 136

1. ##  ORIOL-BOYER Claudette. « Pour une didactique du français langue et littérature étrangères. ». 1990. In revue "Le Français dans le monde" n°237, nov./décembre 1990.

 [↑](#footnote-ref-2)
2. ORIOL-BOYER Claudette. « *Pour une didactique du français langue et littérature étrangères*. ». 1990. Op cit. [↑](#footnote-ref-3)
3. METATHA Mohamed El Kamel. « *L’écriture et son apprentissage sous le prisme du ‘rapport à l’écrit’* ». 2010. In Synergie Algérie n° 11. P. 98. [↑](#footnote-ref-4)
4. ORIOL-BOYER Claudette. «  *Pour une didactique du français langue et littérature étrangères.* ». 1990. Op cit. [↑](#footnote-ref-5)
5. ORIOL-BOYER Claudette « *Pour une didactique du Français langue et littérature étrangères* ». 1990. Op cit. [↑](#footnote-ref-6)
6. TARDIEU Claire. La didactique des langues en 4 mots-clés : communication, culture, méthodologie, évaluation. 2008. Paris. P 136 [↑](#footnote-ref-7)
7. TARDIEU Claire. La didactique des langues en 4 mots-clés : communication, culture, méthodologie, évaluation. 2008. Paris. P 136 [↑](#footnote-ref-8)
8. Robert, J-P, Dictionnaire pratique de didactique du FLE. 2008. Editions Ophrys, Paris. P170. [↑](#footnote-ref-9)
9. DE LANDSHEERE, Gilbert, évaluation continue et examens, Précis de docimologie. 1984. Bruxelles. Editions LABOR. P239. [↑](#footnote-ref-10)
10. MEKHNACHE Mohamed. Le texte littéraire dans le projet didactique : lire pour mieux écrire.2010. In Synergies Algérie N°9. P 131. [↑](#footnote-ref-11)
11. ORIOL-BOYER Claudette. « Ecrire en atelier 1 » 1984. In Textes en main. P 13 [↑](#footnote-ref-12)
12. BORDAS Eric et all. L’analyse littéraire: notions et repères. 2005. Lassay-les châteaux, Edition Armand Colin p 40. [↑](#footnote-ref-13)
13. BORDAS Eric et all. L’analyse littéraire: notions et repères. 2005. Lassay-les châteaux, Edition Armand Colin p 35. [↑](#footnote-ref-14)
14. GRUCA Isabelle. Les enjeux de la littérature en didactique des langues-cultures : entre identité et altérité. 2010. La place de la littérature dans l’enseignement du FLE. P 182. [↑](#footnote-ref-15)
15. BIARD Jacqueline et DENIS Frédérique, Didactique du texte littéraire. 1993. Paris, Edition Nathan. P8. [↑](#footnote-ref-16)
16. OTAMENDI Arzate Mariana et HERRERA Adelina Velázquez, *« Intégration du texte littéraire dans la classe de langue : une expérience pédagogique mise en œuvre en contexte universitaire mexicain* » 2012. In Synergies Mexique n° 2 pp. 41-55p 42 [↑](#footnote-ref-17)
17. OTAMENDI Arzate Mariana et HERRERA Adelina Velázquez. 2012. Opcit p 44. [↑](#footnote-ref-18)
18. BORDAS Eric et all. L’analyse littéraire: notions et repères. Lassay-les châteaux 2005, Edition Armand Colin p 39. [↑](#footnote-ref-19)
19. BORDAS Eric et all. L’analyse littéraire: notions et repères. Lassay-les châteaux 2005, Edition Armand Colin p 40. [↑](#footnote-ref-20)
20. CUQ Jean-Pierre et GRUCA Isabelle. Cours de didactique de français langue étrangère et seconde. 2005. Grenoble. Edition Presses Universitaire de Grenoble (PUG) P 421. [↑](#footnote-ref-21)
21. ORIOL-BOYER Claudette et all. Critique génétique et didactique de la réécriture : Travailler avec les brouillons d’écrivains. Toulouse décembre 2003. CRDP Midi-Pyrénées. P 11. [↑](#footnote-ref-22)
22. ALBERT Marie-Claude et SOUCHON Marc.[**Les Textes littéraires en classe de langue**](https://www.amazon.fr/Textes-litt%C3%A9raires-classe-langue-ebook/dp/B016YIEQYW/ref%3Ddp_kinw_strp_1/260-5980523-8080519)**.** 2000.Paris. Edition Hachette. P 62. [↑](#footnote-ref-23)
23. AIALA Renata et DE MELLO Renato. «  le texte litteraire en classe de français langue etrangere (fle) ». 2015. In letras raras revista Vol. 6, Ano 4, Nº.1. pp 9-19. P 15. [↑](#footnote-ref-24)
24. Renata AIALA et Renato DE MELLO «  LE TEXTE LITTERAIRE EN CLASSE DE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE (FLE) » LETRAS RARAS REVISTA Vol. 6, Ano 4, Nº.1. 2015 pp9-19. P 15. [↑](#footnote-ref-25)